



# IDENTITOVIGILANCE FORMATION

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Jusqu'à 15 professionnels impliqués dans l'identification du patient sont formés à l'identitovigilance.
- Jusqu'à 75 professionnels sont sensibilisés sur la thématique.
- Le risque d'erreur d'identification a été repéré et les professionnels ont reçu les connaissances leur permettant de le maîtriser.
- Un audit de terrain sur cette thématique est réalisé.
- Le projet d'EPP correspondant pourra être valorisé lors de la visite de certification.
- Un plan d'actions correctives est actualisé et mis en oeuvre.
- Le dispositif d'identification du patient est conforme aux exigences du critère 2.3-01 *Les équipes respectent les bonnes pratiques d'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge.*

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

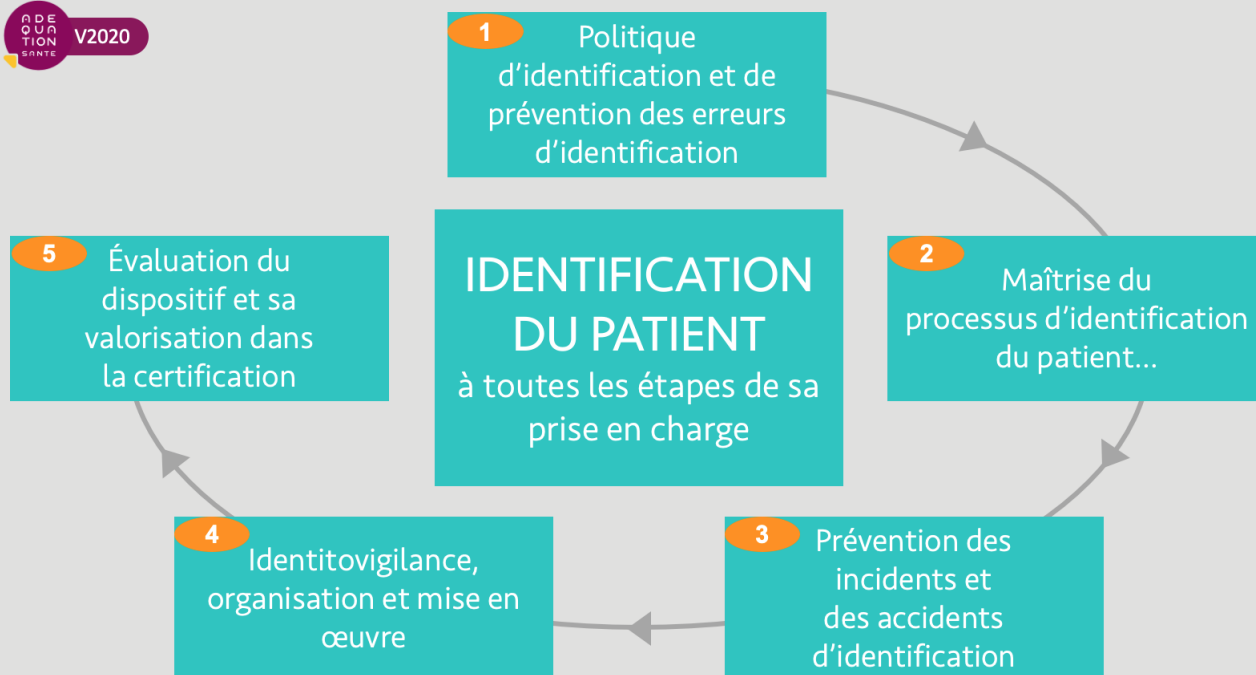
### JOUR 1 : APPORTS COGNITIFS

#### PRÉAMBULE

- La notion d'identité, son usage dans la prise en charge du patient.
- Une des neuf solutions de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour la sécurité des patients.
- Le contexte légal et réglementaire lié à la prévention des incidents et des accidents d'identification.
- Les exigences de la certification en matière de maîtrise de l'identification du patient.
- La responsabilité des professionnels dans l'identification du patient et dans la prévention des incidents d'identification.
- Les étapes du processus d'identification du patient à toutes les étapes de sa mise en charge.

#### **1 - LA POLITIQUE D'IDENTIFICATION DU PATIENT ET DE PRÉVENTION DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES GRAVES LIÉS AUX ERREURS D'IDENTIFICATION**

- Élaboration et mise en œuvre.
- Actualisation par le retour d'expérience de la mise en œuvre de la politique précédente.



1460

## 2 - LA MAÎTRISE DU PROCESSUS D'IDENTIFICATION DU PATIENT

- L'identification inaugurale du patient.
- L'identification du patient bénéficiant d'une antériorité au sein de l'établissement.
- L'identification de la documentation ayant trait au patient, les exigences de l'identifiant unique du patient.
- L'identification passive du patient non communiquant.
- L'identification du patient dans le système d'information.
- Les dispositifs de prévention des erreurs, la check-list.
- La maîtrise des modes dégradés.

## 3 - LA PRÉVENTION DES INCIDENTS OU ACCIDENTS D'IDENTIFICATION

- Les situations à risques.
- La cartographie des risques liés à l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge.
- Les mesures de prévention.
- La levée de doute.
- L'approche non verbale.
- La vérification systématique avant les soins et le contrôle ultime au lit du malade.
- L'implication du patient dans le processus d'identification.

- L'identification passive du patient non communiquant (personne âgée, nouveau-né et patient anesthésié), bracelet et droit du patient à le refuser.

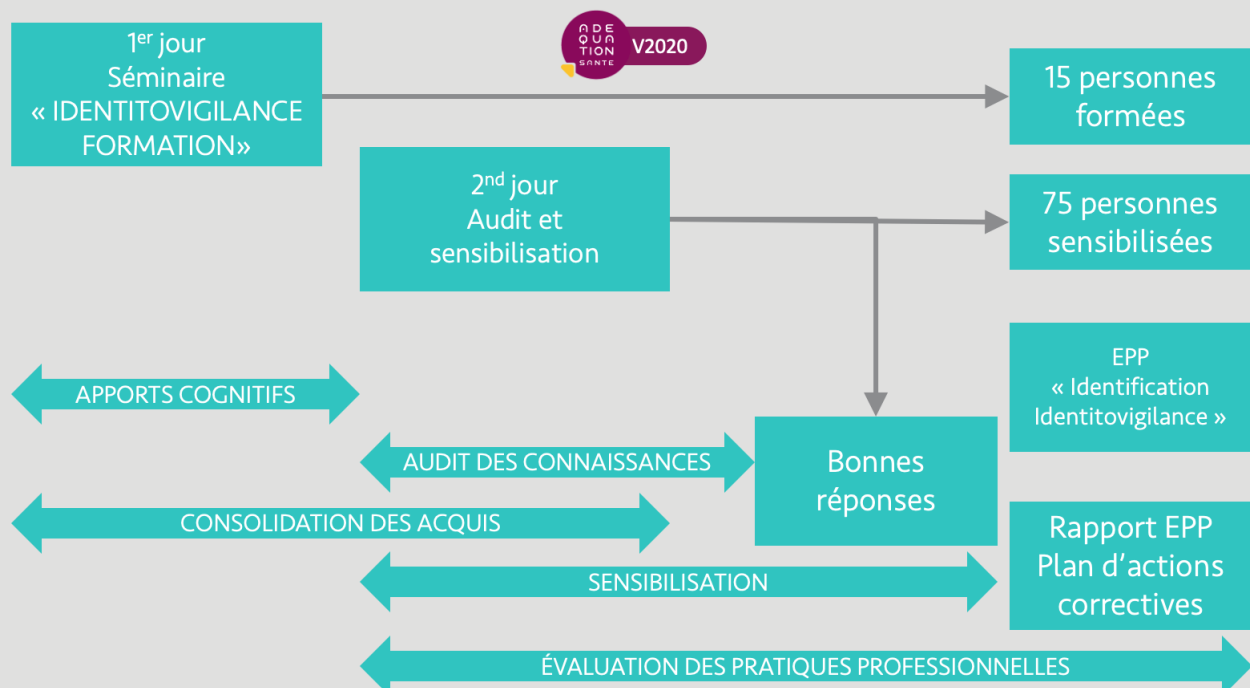
#### 4 - L'IDENTITOVIGILANCE

- L'organisation de l'identitovigilance au sein du système de gestion des risques.
- Le dispositif de signalement des erreurs ou incidents d'identification.
- Les événements porteurs de risques trouvant leur origine dans une erreur d'identification.
- La recherche puis l'analyse des causes des erreurs patentées et latentes d'identification **REX FORMATION**.
- L'analyse et la recherche des causes profondes d'un événement indésirable grave.
- Le retour d'expérience et la prévention de la récurrence de l'événement.
- La planification des actions de prévention.
- L'actualisation du dispositif d'identification du patient et sa mise en conformité aux exigences de la certification.
- Sa valorisation lors de la visite, lors du patient traceur et du parcours traceur.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### JOUR 1

- Séminaire, apports cognitifs « **IDENTITOVIGILANCE FORMATION** ».



## JOUR 2

- Audit terrain réalisé par les participants au séminaire du 1er jour, et sensibilisation des professionnels rencontrés dans les services à qui sont communiquées les réponses exactes, ainsi qu'un document de synthèse.

## SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cartographie des connaissances.
- Présentation animée (PowerPoint).
- Support de prise de notes structurées associé à la présentation pédagogique.
- Documentation technique de référence.
- Exemples et supports électroniques réutilisables.
- Remise de la documentation produite en séance.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Écoute et prise en compte des acquis des participants préalables à la formation.
  - Écoute et prise en compte des attentes des participants au début de la formation (principe du DPC).
  - Écoute active des participants tout au long du programme et adaptation aux demandes exprimées.
  - Évaluation « à chaud » des acquis et de la satisfaction des participants et du commanditaire au terme de la formation.
- 
- *Évaluation à 6 mois / 1 an, des acquis de la formation et de la mise en œuvre effectives de ces méthodes et outils proposés.*

## PRÉREQUIS

Être un acteur historique de la démarche qualité et avoir contribué à la dernière certification, est de nature à cautionner le caractère continu de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins au bénéfice du patient.

# PUBLIC

- Les membres de la Cellule d'identitovigilance pour l'organisation de l'identification du patient et le déploiement de l'identitovigilance.
- Le médecin du Département d'Information Médicale (DIM) pour l'identification du patient dans le système d'information.
- Le responsable du Système d'Information Hospitalier (SIH).
- Le personnel d'accueil : pour l'identification inaugurale du patient.
- Le personnel médico-soignant : pour l'identification du patient avant tout acte le concernant.
- Les secrétaires médicales et les archivistes pour l'identification de la documentation.
- Les membres de la structure de pilotage et de la Cellule qualité pour assurer la conduite du projet.

**Siège social / Région sud**  
54 rue Saint Ferréol  
13 001 Marseille

**04 91 75 75 75**



**Région Nord**  
20/22 avenue du Général Sarrail  
78 400 Chatou

**[contact@adequationsante.com](mailto:contact@adequationsante.com)**